

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FERMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'acte de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FERMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emperons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN

SOMMAIRE :

Revue de la Semaine : Don généreux de l'Hon. M. George Courtenay, Conseiller Législatif.—Don de \$10,000 par M. Narcisse Dionne, en faveur de l'église et pour l'usage du curé de St-Giles de Beauvillage.—Généreux collectif faite par le Révérend Père Bouchard, dans la Province de Québec, en faveur des missions de l'Afrique Centrale.—La nouvelle grande loterie au profit de la colonisation, sous la direction et la surveillance immédiate du Révérend M. A. Labelle, curé de St-Jésôme et agent de la colonisation.—Une bibliothèque agricole.—Nécrologie : Docteur Jean-Etienne Landry.

Cause agricole : Culture du sarrasin; avantages de faire entrer cette culture dans les assolements.

Sujets divers : Lettre de M. J. de L. Taché, secrétaire de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec, à l'adresse de ceux qui voudraient s'initier à la manière de fabriquer le fromage, de même que ceux qui désirent connaître pour les meilleures vaches canadiennes.—Droits des jardiniers.—Des utilités de jardin.—Utilité des fruits.

Cresses et autres : La main-d'œuvre dans les campagnes, en France.—Raves. "Raves de Chine."

Recettes : Conservation des pois verts écossais.—Destruction des vers blancs.

Abonnement à la "Gazette des Campagnes," par la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Nous remercions bien sincèrement MM. les Directeurs de cette Société, pour avoir renouvelé leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous comptons actuellement autant d'abonnés qu'il y a de membres à cette société d'agriculture, c'est-à-dire quatre-cent-deux. Voilà une société d'agriculture qui comprend réellement le rôle qu'elle doit remplir. Elle estime que l'encouragement à donner aux journaux d'agriculture entre dans ses attributions, et elle est entièrement convaincue que notre journal peut lui être d'une grande utilité. Nous regrettons que cet exemple ne soit pas suivi par d'autres sociétés d'agriculture, à l'exception des sociétés d'agriculture du comté de Charlevoix et du comté de Chicoutimi qui aussi reçoivent notre journal.

REVUE DE LA SEMAINE

Don généreux.—L'Honorable M. G. Couture Conseiller Législatif, Chevalier de l'Ordre du St-Sépulchre etc., vient de distribuer la belle somme de \$700.00 en œuvres de charité, comme suit : \$300.00 à l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, à N. D. Lévis, tenu par les Revenues Ecclésiastiques de la Charité; \$100.00 au Pensionnat de la même ville, dirigé par les mêmes religieuses; \$150.00 à l'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec, dont \$50.00 pour les orphelins; enfin \$100 à l'Asile du Bon Pasteur, et \$50 à l'Hospice St-Charles.

Le bon Dieu aura bien récompenser ce grand citoyen de sa générosité envers nos institutions de charité.—*Courier du Canada.*

Don de \$10 000 pour l'église de St-Giles.—M. Narcisse Dionne, riche marchand de St-Giles de Beauvillage, vient de faire à cette paroisse un don de \$10 000 en débetures de la cite de Québec à 5 0/0.

La corporation archiépiscopale de Québec est chargée de l'administration de ce capital dont les revenus seulement devront être dépensés.

L'intérêt de \$5 000 devra être payé au curé, et l'intérêt de la balance, c'est à dire de \$5 000, devra être payé à la fabrique de cette paroisse. La fabrique aura la charge cependant d'en donner la moitié à l'un des frères de M. Dionne, sa vie durant.

M. N. Dionne avait déjà donné en 1876 la somme de \$3 000 pour le soutien du curé, et il a aussi fait construire à ses frais, le clocher de la nouvelle église de cette paroisse.

Ce sont là des notes de générosité au dessus de tout éloge, et la paroisse de St-Giles n'en devra jamais perdre le souvenir.—*L'Electeur.*

Bonne recette.—Il paraît que le R. P. Bouchard, prêtre canadien et missionnaire apostolique de l'Afrique Centrale, a recueilli dans ses courses à travers la province, pour les missions de l'Afrique centrale,